

Ministry of Education
315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation
315, rue Front Ouest
Toronto (Ontario) M7A 0B8



2026: B02

Note de service

Date : Le 13 mai 2026

Destinataires : Chefs de service administratif, conseils scolaires de district de langue anglaise
Directrices et directeurs de l'éducation, conseils scolaires de district de langue française
Agentes et agents de supervision/directrices et directeurs de l'éducation, administrations de conseils scolaires isolés
Directions, administrations scolaires visées par l'article 68

Expéditrice : Denise A. Cole
Sous-ministre
Ministère de l'Éducation

Objet : Financement de l'éducation pour 2026-2027

A. FINANCEMENT PRINCIPAL DE L'ÉDUCATION

Le gouvernement de l'Ontario fournit 30,6 milliards de dollars dans le financement principal de l'éducation (FPE) pour l'année scolaire 2026-2027. La province se trouve à un point d'inflexion en matière d'effectifs et devrait enregistrer une baisse d'environ 13 000 élèves à l'échelle de la province au cours de la prochaine année scolaire, cette tendance à la baisse devant se poursuivre à court terme. En raison de cette baisse d'effectifs, les conseils scolaires recevront un investissement provincial supplémentaire par l'intermédiaire de l'Allocation pour le redressement de la baisse des effectifs.

Pour plus d'informations concernant le financement principal de l'éducation de cette année, veuillez vous référer à la première section du *Financement principal de l'éducation : guide technique pour les conseils scolaires 2026-2027*, ainsi qu'au matériel complémentaire, comme les prévisions du FPE 2026-2027 pour chaque conseil scolaire, qui se trouve sur la [page Web du financement de l'éducation](#). Des renseignements supplémentaires concernant les programmes d'éducation ciblés seront transmis à une date ultérieure.

B. FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION, L'AGRANDISSEMENT ET LA RÉNOVATION DES ÉCOLES

Le gouvernement de l'Ontario investit également un montant record de 1,6 milliard de dollars pour 79 nouvelles écoles et agrandissements afin de soutenir les communautés en croissance, l'accès à l'éducation en langue française et les milieux d'apprentissage à la fine pointe de la technologie. Ces projets créeront plus de 29 000 nouvelles places pour les élèves et plus de 1 900 nouvelles places en service de garde agréé.

Le Ministère continue de soutenir les conseils scolaires en construisant, en agrandissant et en rénovant les écoles dans le cadre du plan du gouvernement de 30 milliards de dollars sur 10 ans pour les immobilisations, dont plus de 22 milliards de dollars en subventions d'immobilisations. Pour l'année scolaire 2026-2027, le Ministère investira :

- 1,4 milliard de dollars pour renouveler et améliorer les écoles par l'intermédiaire des allocations pour l'amélioration de l'état et la réfection des écoles, la dernière faisant partie du FPE
- un montant supplémentaire de 300 millions de dollars pour le retrait et le remplacement du béton cellulaire autoclavé armé
- 70 millions de dollars pour les accommodations temporaires

Les renseignements concernant le financement des immobilisations se trouvent dans le [Manuel des politiques et des programmes en matière d'immobilisations scolaires de 2026-2027](#), y compris les allocations pour chaque conseil scolaire concernant l'amélioration des écoles et les accommodations temporaires.

C. ADMINISTRATIONS SCOLAIRES

Administrations de conseils scolaires isolés

Comme par les années passées, les allocations du FPE pour les administrations de conseils scolaires isolés seront redressées, le cas échéant, de façon à tenir compte des modifications au financement accordé aux conseils scolaires de district. Ainsi, le financement des administrations des conseils scolaires isolés pourrait comprendre des ajustements pour certains des éléments dont il est question dans la présente note de service ainsi que dans les documents mentionnés ci-dessus. Le Ministère fournira des renseignements relatifs au FPE directement aux administrations de conseils scolaires isolés au cours des prochaines semaines.

Administrations scolaires relevant de l'article 68

Les formulaires de prévisions budgétaires, les instructions et le formulaire de demande budgétaire pour l'année scolaire 2026-2027 ont été rendus disponibles pour les administrations scolaires relevant de l'article 68 le 13 mars 2026. Afin de répondre à la demande de longue date concernant les approbations budgétaires anticipées, le Ministère demande que les budgets lui soient soumis avant le 15 mai 2026.

D. DÉCLARATION

Les formulaires et les instructions pour les prévisions budgétaires 2026-2027 sont maintenant disponibles dans le [Système d'information sur le financement de l'éducation](#) (SIFE). Le Ministère a fixé les dates suivantes pour la présentation des rapports financiers.

- 30 juin 2026 — Prévisions budgétaires des conseils scolaires pour 2026-2027
- 13 novembre 2026 — États financiers des conseils scolaires pour 2025-2026
- 15 décembre 2026 — Prévisions budgétaires des conseils scolaires révisées pour 2026-2027 (conseils scolaires de district seulement)
- 14 mai 2027 — Rapport financier des conseils scolaires du 1^{er} septembre 2026 au 31 mars 2027

E. CONCLUSION

Certaines des propositions et certains des éléments énoncés dans cette note de service et dans les documents contenus dans les liens ne peuvent s'appliquer que si le ministre de l'Éducation ou la lieutenante-gouverneure en conseil prend certains règlements en vertu de la *Loi sur l'éducation* ou d'autres lois, le cas échéant. De tels règlements n'ont pas encore été pris. Le contenu de cette note de service et des documents contenus dans les liens devrait donc être pris en considération comme étant sous réserve de tels règlements, lorsqu'ils seront pris, en supposant qu'ils le soient.

Le gouvernement de l'Ontario demeure fermement engagé à veiller à la viabilité de son système d'éducation et son objectif est clair : veiller à ce que les jeunes apprenantes et apprenants et les élèves aient les connaissances, les compétences et les soutiens nécessaires pour réussir, maintenant et dans l'avenir. Votre leadership est essentiel pour que cela fonctionne. En tant que responsables du système, vous jouez un rôle décisif dans le renforcement de l'éducation publique et dans le soutien continu visant à l'améliorer partout en province. Continuons de collaborer, d'innover et d'inspirer tandis que nous faisons avancer le système. Nous ne devons jamais perdre de vue les deux millions d'élèves et le demi-million de jeunes apprenantes et apprenants qui franchissent les portes de nos écoles et de nos services de garde d'enfants publics quotidiennement. Ils sont au cœur de ce que nous faisons. Chaque décision que nous prenons et chaque dollar que nous investissons doivent directement soutenir leur apprentissage, leur bien-être et leurs futures réussites.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

La sous-ministre de l'Éducation,
Denise A. Cole

c.c. : Cadres supérieures et supérieurs de l'administration des affaires, conseils scolaires de district
Administratrices et administrateurs des affaires, administrations scolaires